Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 109

Artikel: Notes et remarques
Autor: Nicol, Jean jaques Joseph
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-249723

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dimanche, 4 février 1900 | N° 109 | Troisième année

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du Pays du dimanche à Porrentruy — TÉLÉPHONE

LE PAYS DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction Pays du dimanche à Porrentruy — TÉLÉPHONE

LE PAYS 27me année | **Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS** | 27me année *LE PAYS*

NOTES ET REMARQUES

DE

Jean Jacques Joseph Nicol

cordonnier, bourgeois de Porrentruy.

1757-1771

1795-1809

Item la charpente de la maison de ville a été mise et posée par Bindit charpentier à Porrentruy. les 28, 29 et 30 septembre.

Item un décret s'est fait touchant Verneur ciergeaire. et on a bien perdu à lui.

Item une des nièces de Montavon serviteur du Château est morte le 1er octobre.

Item le Père de Gléresse (*) recteur au collège des Révérends Pères Jésuites à Porrentruy. est décédé le 10 octobre autour de six heures du matin.

Item la vieille Napcheur est décédée le 11 octobre après midi.

Item on a publié les bans de Dominique Geliquelet et ceux de Franz Joseph Verneur. le même jour 25 octobre à Porrentruy.

Item le 3 octobre entre 7 et 8 heures du soir. le feu a brûlé une maison de fourrages derrière Monterry appartenant à M. Choulat On a tiré deux coups de canon comme à l'ordinaire.

Item Verneur des douzes notables des cordonniers. est décédé le 1er novembre au. soir.

Item Mademoiselle François fiile de feu M. François procureur général est morte le 8 novembre.

Item Mademoiselle Bruat est morte le même jour autour de 8 heures du soir.

Le 12 novembre il a tonné quatre minutes avant cinq heures du matin ; il donna un coup si fort que chacun croyait dans tout le pays que c'était au feu, et l'on vit sortir du feu de la lune une couple de minutes avant le coup. (*)

Item Frantz Joseph Verneur a épousé à St Germain. ma cousine Marie-Vérène Cuenin le 12 novembre. un jeudi, autour de 7 henres du matin.

Item le vieux Béchaux a été reçu des douze notables des Cordonniers. chez Pierstill, le 15 novembre, un dimanche après dîner.

Item la servante d'enfants de M. d'Hennefeld. native de Charmoille. est morte le 16 novembre et a été enterrée à St-Germain.

Item Madame Fleury, tombée du catarrhe (apoplexie) pour la troisième fois. est morte le 18 novembre autour de dix heures du matin, après avoir été à la messe.

Item le P. Leib. jésuite à Porrentruy est mort dans le courant de ce mois.

Item la tour de la maison de ville a été posée le 20 et le 21 de novembre 1761.

Item M. Daucourt bourgeois d'ici et avocat, s'est marié avec Mademoiselle Beuret receveur des Capucins. un mardi le 24 novembre, vers cinq heures du matin.

Item l'un des neveux du bourreau de Porrentruy est mort ici le dit jour.

Item le soir du 24 novembre. le feu a brûlé à Rocourt seize maisons renfermant dix-huit ménages.

Item on a prié pour le prince de Rinck le 30 novembre et le 1er décembre.

Item les soldats de la garde de la ville de Porrentruy sont entrés pour la première fois au corps de garde de la maison de ville le 2 décembre

Item une fille de Cœuve servante chez M. Fueg sculpteur, est morte le 5 décembre.

Item. nous sommes devenus bourgeois de Porrentruy le 9 décembre 1761.

M. Guélat conseiller, est devenu lieutenant du maître bourgeois le même jour ; L'hoste cabaretier au Soleil, et Cattin marchand. sont devenus conseillers de ville. Le cabaretier L'hoste l'est devenu avant Cattin, cependant le même jour.

Item la sœur de Hunger tailleur est morte le 15 décembre sur le matin.

Item Mademoiselle Defusy servante de M. Simon prêtre de St Michel est morte le 19 décembre. un samedi autour de midi.

La maison de ville a été bâtie dans le courant de l'année 1761 sous le règne du prince de Rinck, M. Paul étant maître bourgeois de la ville.

Le 23 décembre une fille de Pleujouse eut les jambes écrasées et mourut quelques jours après.

Item M. Bellenez lieutenant s'est marié avec Mademoiselle Verger à la paroisse. le 27 décembre à sept heures et demie du soir.

Item le 31 décembre jour de la Saint Sylvestre, un des plus vieux garçons de Turberg fermier des Jésuites. demeurant à la Schliff alla conduire des tuiles à Rocourt. En revenant, ses chevaux prirent le mors aux dents près du Creugena. Le garçon voulant les arrêter fut accroché. si bien qu'il se trouva au milieu des quatres chevaux qui s'en coururent jusque vis à vis de Courtedoux. Il n'avait plus de linge sur lui. et avait bien perdu quatre livres de sa chair. On le porta à Courtedoux où il reçut tous

(*) La famille de Gléresse (Ligertz) est une des plus illustres de l'ancien Evêché. Elle avait fait bâtir au milieu du 18e siècle l'hôtel où se trouve aujourd'hui la préfecture que l'Etat de Berne acquit en 1818 pour 18 000 livres suisses après la mort du dernier descendant de la famille.

(*) Il est vraisemblable que c'était un bolide qui a éclaté dans le ciel.

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 7

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Ah ! si elle avait été. alors. en possession de sa pleine raison, comme elle eût réfléchi à la situation fausse d'une cantatrice devenant une grande dame ; comme elle eût songé au dédain dont l'envelopperait la noble et altière famille du comte de Ruloff. Elle avait entendu des mots de mépris, qui l'avait plus fait souffrir que le Knout entrant dans la chair. Elle n'avait trouvé ni bienveillance, ni sympathie dans sa nouvelle famille. mais un amer dédain. Oui on pouvait la couronner de lauriers d'or et la couvrir de fleurs sur une scène, la traiter en reine... mais. les reines de théâtre. quand elles veulent pénétrer dans les salons des nobles familles. n'y sont admises que pour égrener des notes ; on les écoute comme on écouterait un oiseau merveilleux, on les solde... et tout est dit.

Marie-Alice. dans l'ivresse de sa joie. n'avait pas songé au dédain de ceux dont. pourtant, elle allait porter le nom. Dans sa reconnaissance exaltée, elle n'avait pas, non plus. reconnu le véritable caractère de Boleslas, caractère inégal et passionné, mélange de tendresse et d'emportement, de faiblesse et d'entêtement.

Il la comblait de cadeaux et de douces paroles ; il lui disait avec tant d'élan et de flammes :

— Pourquoi, retournerais-je en Dalmatie ? Près de vous, ma chère, toute la terre m'est un paradis.

Durant toute une année, elle fut aussi heureuse qu'on puisse le rêver ici-bas. Elle vivait au milieu du luxe inouï. n'ayant qu'à former un souhait pour qu'il fût exaucé. Dès qu'elle exprimait un désir, elle était assurée de sa réalisation. Qu'importait le prix de ses fantaisies. Pour le comte de Ruloff l'argent n'avait aucune valeur. Héritier d'une immense fortune. il avait pris l'habitude de jeter les pièces d'or à poignées ; quand il n'en avait plus, il écrivait à son intendant de Dalmatie ; aussitôt arrivaient les fonds Le flot d'or était inépuisable, croyait-il, lui qui jamais ne comptait.

Puis. un jour, l'intendant lui annonça que le flot était tari. Qu'importe ! Boleslas de Ruloff ne voulait point renoncer à la vie élégante et retentissante. Comme au temps où coulait le flot d'or, il pratiquait tous les sports à la mode. Chaque matin. on le rencontrait au Bois sur un cheval magnifique ; l'après-midi, il hantait les salles d'armes et les clubs. Ses soirées se pas-

ses sacrements, et on le ramena chez son père. Il ne mourut que le 2 janvier 1762, deux jours après son malheur.

1762

Item Nicolas Castuche s'est marié avec Mademoiselle Pauline Maigy le 7 janvier, un jeudi, entre 5 et 6 heures du matin.

Item le conseiller Verneur, cabaretier à la Cigogne est mort le 16 janvier, un samedi, autour de deux heures après midi.

On a commencé à démolir la Courtine pour bâtir l'hôpital, dans le courant de janvier 1762.

Item le 20 janvier, un des Schmutzig, des Jésuites est mort.

Item le 23 est mort du catarrhe sur les 4 heures du matin, Jacques, messager du château.

Item le 25 au soir est morte une servante du château.

Item Chopay a commencé d'apprendre cordonnier le 25 janvier.

(A suivre.)

Bilan de 1899

(Suite).

II. Asie.

Turquie d'Asie (15 000 000 d'hab.). — En Asie, comme en Europe, c'est l'influence allemande qui veille sur l'empire ottoman, surtout depuis l'excursion triomphale de Guillaume II à Constantinople et à Jérusalem. Aussi l'armée, les finances, les grands travaux publics sont-ils réorganisés par les Allemands. C'est pourquoi la Deutsch Bank vient d'obtenir les plus belles concessions de chemin de fer, notamment celle de la grande ligne de Constantinople à Bassora, par Konieh et Bagdad, sur une longueur de 2 000 kilomètres. Les Anglais n'en seront pas flattés et les Russes moins encore, car l'établissement de l'Allemagne dans l'empire ottoman est pour ceux-ci un obstacle à la réalisation de leurs projets annexionistes. Du reste, la Russie continue ses agissements politico-religieux en Syrie et en Palestine, au détriment de l'influence catholique et française.

En *Perse* (8 000 000 d'hab.) et en *Afghanistan* (5 000 000), la Russie prend sa revanche, car, comme nous l'avons dit, ses tendances à supplanter l'influence anglaise s'accentuent. Pour peu que la puissance d'Albion continue à être en échec en Afrique, un coup de main des Cosaques est à prévoir sur Mesched et Hérat, les clés de ces deux pays du côté du Turkestan. — Sous quel prétexte ? demandera-t-on. — Sous le prétexte de compensation, qui consiste à prendre à droite quand le voisin prend à gauche, et cela toujours aux dépens des faibles.

L'*Arabie* (2 000 000 d'hab.), avec sa forme massive et ses déserts, est plutôt un obstacle à l'extension européenne qu'un objet de convoitise. La Turquie et l'Angleterre seules y ont des possessions sur les côtes.

La *Caucasie* (10 000 000 d'hab.) est prospère, grâce à la paix qui y règne et à ses abondantes mines de pétrole, dont Bakou est le marché central.

Pour la *Sibérie* (15 000 000 d'hab.), il faut d'abord citer l'ukase impérial qui abolit la transportation des condamnés russes, dont bon nombre étaient des catholiques polonais, et l'établissement de tribunaux réguliers pour informer des délits. Il n'était que temps, car, de l'aveu même du ministre de la Justice qui a préparé le décret, le régime de la simple police, en matière religieuse surtout, faisait régner dans l'empire « la terreur, l'arbitraire et l'iniquité ». De 1823 à nos jours, 1 000 000 de malheureux ont eu à endurer dans l'exil de longues souffrances plus ou moins méritées. La statistique porte que la moitié d'entre eux « disparaissaient sans laisser aucune trace ».

L'abolition de la transportation est surtout motivée par l'émigration systématique de 200 000 Russo-Sibériens, que le Transsibérien répand chaque année dans les steppes et les forêts, non seulement de la Sibérie méridionale, mais encore des pays chinois limitrophes. C'est ainsi que la Russie s'y prend pour occuper adroitement tout le nord de l'Empire Jaune, qu'elle cueillera avant dix ans, comme un fruit arrivé à maturité.

Déjà la grande ligne du Transsibérien, qui primitivement devait faire un détour par le fleuve Amour dans les régions glacées, a modifié sa direction par des prolongements en Chine vers Port-Arthur et même vers Péking, où elle parviendra probablement par une ligne directe partant de Kiachta sur Ourga. Et cela d'autant vraisemblablement, que, par l'accord du 26 avril dernier, l'Angleterre reconnaît à la Russie le droit d'établir des voies ferrées au nord de la Grande Muraille, conservant pour elle toute latitude de faire de même dans le bassin du Yang-tse-Kiang ou fleuve Bleu.

Empire *Chinois* (360 à 400 000 000 d'hab.) Signalons tout d'abord le décret impérial qui approuve l'organisation du culte catholique en Chine, attribuant aux évêques un grade égal à celui de gouverneur de province, et mettant les missionnaires sur le pied d'égalité avec les mandarins. Le Saint-Père, désigné sous le nom de Kiao-Hoang (empereur de la religion), peut déléguer pour son représentant l'ambassadeur d'une puissance à son choix, laquelle, dans les circonstances actuelles, est la France. Ce décret n'empêchera pas sans doute à l'avenir des persécutions locales, mais il marque au moins les bonnes dispositions de l'intelligente impératrice-mère, régente du Céleste-Empire. Il y aurait à exposer les parts d'influence que les puissances se sont attribuées sur les provinces chinoises, mais ce serait trop long pour notre petit journal. La Chine est un gâteau mis en réserve pour le 20e siècle, à moins que pour conserver l'intégrité de l'empire, on ne revienne un jour à la politique de la « porte ouverte », préconisée par les Anglais et acceptée par les Américains et les Allemands.

L'*Indo-Chine française*, commercialement prospère, forme un noyau de 25 000 000 d'habitants, parmi lesquels la religion catholique fait de grands progrès.

Le royaume de *Siam* 5 000 000 d'hab.), bien que réduit des deux tiers par les annexions françaises de ces dernières années, est néanmoins dans un état florissant.

Dans le populeux empire *Indo-Anglais*, qui compte 300 000 000 d'indigènes, la paix règne, sauf quelques soulèvements des montagnards des frontières du Nord-Est. Malheureusement, la famine et la peste, causées par une longue sécheresse, désolent les provinces centrales.

L'Inde fait pour 5 000 000 000 de commerce extérieur, près de trois fois autant que la Chine, ce qui explique la sollicitude des Anglais pour la conserver et l'envie des Russes pour la conquérir. Sa possession sera, pour le XXe siècle, la grosse question asiatique à résoudre avec celle de la Chine elle-même.

Dans son ensemble, l'*Asie* compte environ 820 000 000 d'âmes, soit plus de la moitié de la population du globe, et une superficie de 42 000 000 de kilomètres carrés, ou le tiers des terres habitées.

Sa densité, de 20 habitans par kilomètre carré, est la moitié de celle de l'Europe.

III. Afrique.

Partage du Soudan oriental. — Le bilan de l'an dernier avait laissé indécise la solution à donner au conflit anglo-français, après l'affaire de Fachoda.

Rappelons que le capitaine Marchand, venu par la voie du Conge, était parvenu le 10 juillet 1898 à Fachoda, sur le Nil, et y avait dressé le drapeau français, lorsque survint, deux mois plus tard, le sirdar Kitchener, généralissime de l'armée anglo-égyptienne, qui venait de détruire à Omdurman l'empire des Mahdistes. Kitchener avait ordre de planter le drapeau britannique à Fachoda également, ce qu'il fit correctement sans opposition, mais avec les protestations de Marchand. Tous deux, d'ailleurs, ayant fait militairement leur devoir, remettaient à leur gouvernement respectif le soin de vider la question politique.

L'Angleterre réclama le Bahr-el-Ghazal au nom de l'Egypte, sa pupille. La France céda et perdit ainsi le but de son entreprise, qui était de relier le Congo français par les territoires du Nil aux frontières de l'Abyssinie, de façon à couper les communications anglaises du Nord au Sud, autrement dit la ligne du Caire au Cap.

Pendant les négociations, l'expédition Marchand repartit de Fachoda avec son bateau le *Faidherbe*, et remonta le Sobat ; puis, coulant son embarcation, elle prit par terre la route d'Addis-Ababa, capitale de l'Abyssinie, où Ménélick la reçut avec honneur. Descendant ensuite à Djibouti, dans la Somalie française, elle prit la voie de mer pour rentrer en France. Marchand avait ainsi accompli le plus long et l'un des plus beaux voyages à travers l'Afrique, d'un Océan à l'autre.

Cette expédition, d'ailleurs, ne fut pas aussi infructueuse qu'on l'a dit, car elle amena la convention anglo-française du 26 mars 1899, qui détermina les zones d'influence des deux

---

saient dans les fêtes et ses nuits au jeu. Devant le tapis vert, il s'efforçait de courir après la fortune qui fuyait devant lui, et de plus en plus, il s'enfonçait dans la ruine. Alors son humeur changea ; et Marie-Alice ne tarda pas à découvrir, sous les dehors aimables dont Boleslas se parait, au beau temps de la lune de miel, d'effrayants dessous d'égoïsme et de légèreté. Il entrait en de terribles colères dès que, par un conseil de sagesse, elle tentait de le rappeler à la raison ; et, plus d'une fois, elle eut à entendre de ces mots qui ne s'oublient pas, et qui creusent, à jamais, un abime entre deux âmes ! Il avait cessé de l'aimer.

Elle dut reprendre un engagement pour éloigner de leur logis, dont la richesse n'était plus que de façade, la noire misère. De sa voix harmonieusement timbrée, Boleslas ne modulait plus les douces paroles :

« Pourquoi retournerais-je en Dalmatie ? Près de vous, ma chère, toute la terre m'est un paradis. » Il lui disait, au contraire, les jours où il lui arrivait de quitter la table, l'œil trop brillant, la lèvre trop humide, le rire trop gai, parce qu'il avait trop souvent empli son verre :

— Savez-vous, ma chère, que si je suis l'heureux époux d'une cantatrice, il est sage que j'en tire parti... Je suis à court d'argent ; donc, chantez.

Elle le regardait d'un œil noir plein de colère et de révolte ; mais, lui, continuait à rire d'un rire un peu hébété, n'ayant pas conscience de la cruauté des paroles qui lui échappaient dans l'ivresse.

A ce souvenir, de grosses larmes coulaient brillantes sur les joues de Marie-Alice, tandis que la mélodie, sous ses doits, devenait une véritable plainte qu'interrompait une note unique, revenant sans cesse, tombant au milieu du principal motif, le coupant, le scandant, le brisant comme un douloureux soupir.

(La suite prochainement.)